



Bureau
technique

T 021 908 04 13
bto@oron.ch
www.oron.ch

Prescriptions de sécurité des fournisseurs d'électricité



Pour éviter tout accident pouvant entraîner l'électrocution d'une personne ou l'endommagement du réseau de distribution alimentant les foyers et les entreprises de la région, nous vous demandons instamment de prendre vos dispositions pour obtenir le tracé exact des câbles électriques souterrains avant de procéder à toute forme d'installation ou de travaux sur un fonds. Romande Energie ou Groupe E sont à contacter en fonction des zones de desserte, selon carte au dos.



Via le site internet : www.romande-energie.ch/demande-plans-reseau-electrique

Pour les membres d'Asit-VD : www.asitvd.ch

Par courrier à l'adresse suivante :

Romande Energie S.A.

Unité d'affaire Réseaux Raccordement

rue de Lausanne 53

1110 Morges

Courriel : raccordement@romande-energie.ch



Par courrier à l'adresse suivante :

Groupe E S.A.

rte de la Joretta 130

1625 Sâles (FR)

Courriel : dde-sud@groupe-e.ch

Tél. 026 352.75.11 Fax 026 352 75 39

Nous nous permettons en outre de vous rappeler qu'en cas de non-prise en compte des recommandations qui vous sont faites, la responsabilité de Romande Energie ou de Groupe E n'est pas engagée et les dispositions du Code pénal Suisse, art. 228 et 239 peuvent s'appliquer au contrevenant.

Commune d'Oron

Non hachuré : zone de desserte de Romande Energie

Hachuré : zone de desserte de Groupe E

